

comme tous les autres citoyens. Cela me semble censé.

Le gouvernement parle de faire de tous les Canadiens des citoyens de premier ordre et d'enlever les entraves provinciales et linguistiques. Je veux qu'on détruise cette entrave. Ce serait faire un pas vers une société juste. Laissons-les user de leurs forces et gagner ce qu'ils peuvent, et qu'ils paient les impôts comme tout le monde. Notre attitude sent encore la mentalité de l'asile des pauvres. Il est déjà assez regrettable d'avoir des vieillards et des pauvres sans aller leur rappeler qu'ils sont des citoyens de deuxième ordre. Je saurai gré au ministre de me donner une réponse sur ces points-là.

M. Perrault: Monsieur le président, j'ai l'impression que les députés des deux côtés de la Chambre—impression confirmée par ce qu'on dit depuis quelques heures—voient d'un bon œil la façon dont le ministre entrevoit les problèmes de la santé et de bien-être social au Canada. Nous avons tous de grands espoirs pour notre santé et notre bien-être social qui sont confiés à la direction et aux soins du nouveau ministre. Je suis d'accord avec certains problèmes soulevés par les députés des deux côtés de la Chambre au cours de l'étude des prévisions budgétaires. A mon avis, une des grandes tragédies auxquelles bien des Canadiens font face aujourd'hui, c'est la diminution du pouvoir d'achat du dollar et ses effets désastreux sur ceux qui dépendent d'un revenu fixe, c'est-à-dire les fonctionnaires à la retraite, les membres de la Gendarmerie royale à leur retraite et d'autres pensionnés. Ils ont placé leur argent en épargnes, l'ayant gagné à une époque où un dollar valait un dollar quant au pouvoir d'achat.

• (4.40 p.m.)

Après s'être comportés des années comme des citoyens et des contribuables exemplaires, ils constatent maintenant que les dollars qu'ils touchent ne leur permettent pas de maintenir un niveau de vie décent. Cela devrait être pour nous tous un sujet de préoccupation, peu importe le parti auquel nous appartenons. Ce n'est pas une question partisane. Nous devrions faire tout en notre pouvoir selon les moyens dont dispose le Canada pour mieux dédommager les pensionnés, peu importe leur lieu de résidence et le montant de leur pension.

A vrai dire, monsieur le président, nous avons tous une responsabilité envers ces gens qui, dans un sens, ont été légalement privés de leurs moyens. Si on avait volé leur argent à la banque, le délit aurait été passible de contravention. Mais la société a favorisé la

diminution du pouvoir d'achat du dollar et lui a donné une sorte de sanction légale. Nous sommes tous solidairement responsables d'aider ces gens, selon nos moyens économiques à subvenir à leurs besoins.

D'autre part—et le député d'Ottawa-Ouest l'a bien déclaré—si nous augmentons les versements d'assistance sociale sans nous soucier le moins du monde l'état de l'économie et de leur influence possible sur l'inflation, il se peut fort bien que beaucoup de ces augmentations aillent à l'encontre du but pour lequel elles ont été accordées, et toute augmentation du pouvoir d'achat serait donc illusoire et réduite par l'inflation. Tous les députés compatissent aux problèmes de nos citoyens âgés dont beaucoup sont invalides. Nous devrions nous soucier de leur triste situation.

D'ici peu, nous allons nous lancer dans notre orgie quadriennale d'autorécrimination au sujet de notre échec aux jeux olympiques. Tous les ans, nous traversons une période d'angoisse nationale lorsque nous ne remportons pas le tournoi mondial de hockey. De façon cyclique, nous battons notre coulpe au sujet de nos humiliations aux jeux du Commonwealth. Il faudra faire bien davantage pour intensifier l'assistance accordée aux programmes de santé et de bien-être dans le domaine de l'athlétisme et de la santé physique.

Lorsque j'examine les crédits de cette année—et mon dessein n'est pas de critiquer—je constate que l'on prévoit une augmentation de plus de 3 millions de dollars en subventions au Conseil des Arts du Canada. Le montant relatif à la santé physique et au sport amateur demeure exactement le même. On accorde 20 millions et demi au Conseil des Arts du Canada; le montant accordé à la santé physique et au sport amateur reste le même. Je ne m'oppose pas au progrès de la culture dans notre pays, mais je suis du nombre des critiques qui trouvent qu'il n'est pas bon d'employer des fonds publics pour faire venir de New York des artistes qui fracassent des pianos à Vancouver et inondent les débris de sang. Voilà qui doit, paraît-il, procurer à l'auditoire une certaine expérience. Je le répète, c'est de l'argent mal dépensé.

Nous devons, dans l'intérêt de nos jeunes et de la société en général, investir plus d'argent dans un programme positif destiné à intensifier et à faire progresser le développement intellectuel et culturel, mais athlétique également, de nos jeunes. Cela vaudrait cent fois mieux que de construire de nouveaux locaux pour incarcérer de jeunes aventuriers.

Dans tout le pays, les budgets provinciaux et fédéraux révèlent une forte augmentation